



LÉGISLATIVES 2022

La campagne du second tour se clôture



Une activité montrant la clôture de campagne DR

Démarrée le 21 juillet dernier, la campagne électorale pour le second tour des législatives va se clôturer aujourd'hui à minuit sur l'ensemble du territoire national. Les partis politiques et les candidats indépendants se sont lancés dans le jeu des alliances en se donnant des dernières consignes de vote.

La campagne qui concerne les vingt-cinq circonscriptions en ballottage s'est passée sans grand bruit contrairement au premier tour. Les candidats restés en lice ayant changé de méthode d'atteindre les électeurs.

Page 3

FINANCES PUBLIQUES

La CNTR à l'école de l'ITIE



Les membres des deux institutions posant en famille DR

La Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR) a pris connaissance, au cours d'un atelier le 28 juillet à Brazzaville, des rapports 2019 et 2020 de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE).

« Nous sommes venus nous abreuver auprès d'eux pour voir comment ils procèdent. C'est une bonne chose que nous sachions comment ils font », a indiqué le président de la CNTR, Joseph Mana Fouafoua.

Page 5

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE HANDBALL

Le Congo logé dans des groupes relevés

Les Diables rouges sont classés dans des groupes serrés à l'issue des tirages au sort de la 29^e édition du championnat d'Afrique des nations juniors hommes et de la 18^e édition de la même compétition en version cadets. Les deux championnats vont se disputer respectivement du 20 au 27 août et du 30 août au 6 septembre 2022 à Kigali, au Rwanda.

En catégorie juniors, les Congolais affronteront les Egyptiens, les Algériens et les Libyens, tandis que chez les cadets ils seront aux prises avec les Marocains, les Libyens et les Ougandais.

Page 11

TRANSPORT FLUVIAL

L'ensablement entrave la navigation sur le fleuve Congo



L'état du port autonome de Brazzaville/Adiac un débit passant de 83000m³ à 38000m³ la seconde.

La navigation sur le fleuve Congo pose problème depuis quelques années au point où les embarcations ont du mal en cette période d'étiage à accoster au port de Brazzaville. Une situation causée par l'ensablement et empêche l'approvisionnement de la capitale en produits vivriers.

Selon le directeur général du Port autonome de Brazzaville et ports secondaires, Daniel

Molongandzeyi, le fleuve Congo n'est désormais navigable que six à sept mois dans l'année avec

Page 3

EDITORIAL

Engins

Page 3

ÉDITORIAL

Engins

La récente réception des engins agricoles par le gouvernement témoigne de sa volonté de rendre effectif le programme de modernisation de l'agriculture congolaise. L'objectif étant d'augmenter la production, en vue d'atteindre l'autosuffisance alimentaire, et surtout de réduire les coûts des importations des produits de consommation.

Le nombre de tracteurs, quarante au total, peut paraître insignifiant au regard des besoins exprimés et des espaces cultivables. Cependant, il est possible dans un premier temps de faire beaucoup avec peu en attendant une acquisition plus importante qui permettra aux agriculteurs de travailler sur de grandes étendues à travers le pays.

L'acquisition de ces types de machines ne devrait pas être du seul ressort de l'Etat, il serait utile que les privés appelés à prendre la main bénéficient de facilités et de l'accompagnement des pouvoirs publics, notamment dans la formation des opérateurs agricoles. L'implantation attendue d'une unité de montage des tracteurs au complexe industriel de Maloukou, dans le district d'Ignié, permettra sans doute d'anticiper et résoudre les problèmes techniques.

La mise en place de cette usine limiterait le recours aux commandes souvent onéreuses à l'étranger, à l'heure où les zones agricoles protégées d'Etsouali et de Ngo-Kouraté, dans les Plateaux, et Malolo, dans le Niari, donnent le ton de la mécanisation de l'agriculture congolaise.

Au-delà de la volonté de disposer suffisamment de tracteurs, veiller à ce que ceux-ci soient mieux utilisés constitue un autre défi pour la tutelle qui n'est autre que le ministère de l'Agriculture. Le pari étant de taille, espérons que des garde-fous seront placés pour atteindre l'objectif de la rentabilité.

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION

Vers un début de collaboration entre la mairie de Brazzaville et le Pnud

Arrivé en fin de mission au Congo, le représentant résident du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), Maleye Diop, a été reçu le 27 juillet par le maire de la ville de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba.



Le maire de la ville de Brazzaville s'entretenant avec le représentant du Pnud au Congo DR

La phase de planification des plans de développement de la mairie de Brazzaville axée sur l'actuel Plan national de développement (PND 2022-2026) a été au centre de la rencontre entre les deux personnalités. « Je suis en fin de mission au Congo et j'avais trouvé utile de passer remercier le maire parce qu'avec la municipalité nous avons travaillé sur un certain nombre de sujets se rapportant à l'Agenda 2030 », a déclaré le diplomate onusien à l'issue de l'audience, indiquant que la ville de Brazzaville avait été choisie pour la première phase pilote.

Réagissant à la préoccupation concernant l'implication du Pnud dans sa collaboration avec la mairie de Brazzaville, Maleye Diop a répondu positivement tout en réaffirmant la disponibilité et l'engagement de l'agence onusienne à accompagner le développement de la ville de Brazzaville.

A propos des récents échanges qu'il a eus avec le maire sur une probable session de sensibilisation prévue dans le cadre de l'agenda 2030 des Objectifs de développement durable (ODD), le diplomate onusien a décliné les axes qui devront permettre aux villes de pouvoir mieux s'engager dans leur réalisation. « Il s'agit d'un ensemble de chantiers dont certains ont démarré, mais la plupart ce sont des chantiers qui seront certainement poursuivis par mon successeur. Je constate un grand engagement du maire dans les questions de développement local », a-t-il souligné.

Sur les garanties qu'apporte l'Etat congolais au sujet du développement local basé sur une planification, Maleye Diop a indiqué: « Nous sommes en train d'élaborer des plans de développement local qui seront sûrement axés sur l'actuel PND 2022-2026 ».

Guillaume Ondze

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Eilon
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Duryl Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimmo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé
Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

TRAFIC FLUVIAL

L'ensablement empêche d'écouler les produits alimentaires vers Brazzaville

Le débit du fleuve Congo est au plus bas, presque trois fois moins par rapport à son niveau normal. En cette période de saison sèche, l'étiage a même attaqué les pieds de quais empêchant les embarcations d'accoster, notamment au port de Brazzaville.

La voie fluviale constitue l'un des principaux corridors de transport des produits alimentaires des centres de production vers les grandes agglomérations. Le Plan de résilience sur la crise alimentaire, mis en place récemment par l'exécutif pour tenter de freiner la flambée du panier de la ménagère, a prévu un financement destiné à renforcer les installations portuaires (Brazzaville, Oyo). Le même budget devrait permettre la fluidité du trafic sur le fleuve Congo, le Kouilou, l'Oubangui, la Sangha, la Likouala-Mossaka, la Lefini...

L'état des lieux du Port autonome de Brazzaville et des ports secondaires dressé par son directeur général, Daniel Molongandzeyi, renseigne sur l'urgence de réaliser des travaux de réhabilitation des quais et de dragage. Ce port fluvial est indispensable dans le transport de masse, a-t-il insisté, qui part



de Brazzaville à Bangui (RCA), du même port à Ouesso (Sangha), à Épena (Likouala), à Oyo (Cuvette)...

La situation du trafic fluvial est préoccupante aux yeux des experts. « Nous avons un bassin fluvial naturel qui nous a permis pendant des années à écouler la pro-

duction de masse. Le problème est qu'aujourd'hui le bassin est envahi par le sable ; le débit du fleuve qui était de 83000m³ la seconde s'est rétréci à seulement 38000m³ la seconde. Au lieu d'être navigable douze mois sur douze, le fleuve est navigable à peine six à sept mois l'année »,

L'état du port autonome de Brazzaville/Adiac

s'inquiète Daniel Molongandzeyi. Si rien est fait pour éviter l'ensablement des quais et l'étiage du fleuve, prévient le responsable du port de Brazzaville, d'ici un mois les bateaux ne pourront plus accoster et le ravitaillement de la capitale en denrées alimentaires sera perturbé. La saison sèche est la période idéale

pour réaliser le dragage de quais et de permettre un plan d'eau au port de Brazzaville.

Le décaissement rapide du budget prévu dans le Plan de résilience est nécessaire pour relancer le trafic fluvial. Les autorités portuaires ont besoin d'au moins 800 millions francs CFA pour réaliser les travaux d'urgence. « Dans le Plan de résilience du gouvernement, il est prévu un budget pour l'amélioration de la navigabilité sur le corridor fluvial. Nous souhaitons que ces moyens soient vite débloqués en vue de libérer les quais de Brazzaville envahis par l'ensablement, à savoir le Beach, la gare à passagers, le port public dédié aux marchandises et le port Yoro », a plaidé Daniel Molongandzeyi, le 27 juillet, en marge d'un atelier sur le volet transports du Plan de résilience.

Fiacre Kombo

LÉGISLATIVES 2022

Dernières consignes et jeu d'alliances

La campagne électorale, pour le second tour des élections législatives des 26 et 31 juillet, s'achève demain à minuit dans les vingt-cinq circonscriptions en ballottage.

A quelques heures de la date fatidique du 31 juillet, l'heure est aux dernières consignes de vote et au jeu d'alliances. A Brazzaville, la candidate du Parti congolais du travail (PCT), dans la troisième circonscription électorale de Makélékélé, Princesse Gaétane Line Mouangassa (26,63%) est en train de mobiliser les troupes. Elle vient de bénéficier du soutien du député sortant, Bonaventure Boudzika, qui est arrivé en troisième position avec 26,04. Deuxième, Princesse Gaétane Line Mouangassa affrontera le candidat indépendant, Léonce Alban Oscar Kaky, premier avec 27,46% de suffrages exprimés au premier tour. Ce dernier compte sur ses différentes activités sociales réalisées ces derniers temps dans les quartiers de Makélékélé.

A Mougali 1, Aimé Hydevert Mouagni a opté pour le porte-à-porte, afin de convaincre les électeurs à lui faire confiance à nouveau. Le président du Club perspectives et réalités (CPR) est en ballottage face au candidat de l'Union des démocrates humanistes (UDH-Yuki), Jean Bonard Moussodia (34,02) contre 31,06%.

Dans la troisième circonscription de Mougali, l'équation reste toujours difficile à équilibrer entre le président du Parti pour l'unité, la liberté et le progrès (Pulp) 43,67% et Gervine Mouger Mounea Dizangué Aya du Parti républicain et libéral (PRL) 24,66%.

Le PCT apporte son soutien au PRL à Kinkala

Arrivé en tête au premier tour avec 37,43%, Antoine Thomas Nicéphore Saint Eudes Fylla du PRL peut compter sur le soutien du PCT. La présidente de la fédération PCT-Pool, Marie Jeanne Kouloumbou, a invité ses militants et sympathisants, ainsi que tous ceux qui ont voté pour Edwige Ndembeka Biyengui (15,91%) à choisir Nick Fylla au second tour.

Un soutien de taille qui rassure le président du PRL à quelques heures du scrutin : « Une autre décision m'aurait étonné, puisque je travaille avec le bureau politique du PCT depuis des années », a lancé en substance celui qui affrontera Albert Nzalabantou de l'UDH-Yuki (31,05%). A Kimba, le candidat indépendant Antoine Beli Bokolojoué qui est arrivé en tête avec 45,85% poursuit sa tournée dans les villages. Il sera face au candidat du PCT, Raoul Mounba (28,79%), au second tour.

Dans la Bouenza, la candidate du PCT, Jacqueline Lydia Mikolo (22,21%) vient de bénéficier du soutien du député sortant, Michel Mboussi Ngouari (19,16%). Elle y affrontera Claudine Munari (49,42%). A Pointe-Noire, l'on apprend le retrait du candidat du PCAP, Geoffroy Michel Dibakala au profit de celui du PCT, Antoine Baniakina. Ce dernier avait obtenu 39,76% contre 32,06%.

Parfait Wilfried Douniama

Michel Mboussi Ngouari appelle à voter Lydia Mikolo

Pour le second tour deuxième tour des législatives, dont le vote est le prévu pour le dimanche 31 juillet, la candidate du Parti congolais du travail (PCT) dans la circonscription électorale de Mouyondzi, Jacqueline Lydia Mikolo, bénéficie du soutien des mouvements politiques de la majorité présidentielle et des candidats malheureux au premier tour dont le député sortant, Michel Mboussi Ngouari, qui avait occupé la troisième place.



La candidate du PCT rassurant la population/Adiac

Le 31 juillet, dans la circonscription électorale unique de Mouyondzi, département de la Bouenza, les électeurs vont départager la candidate du PCT, Jacqueline Lydia Mikolo (22,21% au premier tour) et la présidente du Mouvement pour l'unité, la solidarité et le travail, Claudine Munari, (49,42% au premier tour).

Dans une campagne de proximité, faisant du porte-à-porte et rassemblant les jeunes autour des activités sportives, la candidate du PCT parcourt tous les villages de la circonscription en appelant au vote de la raison qui, selon elle, permettra à Mouyondzi de poursuivre sa marche vers le développement dans divers secteurs. L'entrepreneuriat des jeunes par la formation et l'accompagnement ; la réhabilitation des routes et pistes agricoles pour desservir les bassins de production de Mouyondzi ; la création des opportunités de transformation des produits agricoles pour diversifier l'économie locale afin

que Mouyondzi, grâce à ses potentialités, puisse contribuer au développement socio-économique du pays, fait-elle savoir dans ses échanges avec les populations.

« Nous nous concentrons sur des actions concrètes, visibles, pérennes dans les secteurs de l'éducation, la santé, la formation, l'agriculture, l'entrepreneuriat et bien d'autres, qui apportent un changement dans la vie des populations sur le long terme », selon Jacqueline Lydia Mikolo, accompagnée de son collègue ministre et député, élu au premier tour dans le district de Sembé (département de la Sangha), Ghislain Thierry Manguessa Ebome.

Alliances

L'image montrant la candidate du PCT en compagnie du député sortant, Michel Mboussi Ngouari, défraie la chronique sur la toile depuis quelques jours. Celui-ci est arrivé troisième au premier tour avec 19,16%.

Son rapprochement avec Jacqueline Lydia Mikolo paraît comme un message clair dans le jeu des alliances pour le scrutin du 31 juillet. Les groupements politiques de la majorité ayant une assise dans la circonscription électorale de Mouyondzi font la même chose. Il faut donc attendre les résultats des urnes, l'issue du second tour, pour savoir à qui la bataille des consignes de vote aura profité.

En rappel, pour le second tour, dans l'ensemble le PCT a quatorze candidats en ballottage sur les 25 sièges qui restent à conquérir à travers le pays dont trois à Brazzaville, quatre dans la Bouenza, deux dans le Niari, deux dans le Pool, un dans le Kouilou et deux à Pointe-Noire. Ayant obtenu 103 sièges sur 151 au premier tour des législatives, ce parti politique affirme aborder le second tour avec sérénité, selon son secrétaire permanent chargé de la communication, Parfait Romuald Iloki.

Rominique Makaya

ENQUÊTE SUR LES MÉNAGES

L'opération de collecte se déroule normalement à Ouesso

L'opération de collecte de données dans le cadre de l'Enquête harmonisée des conditions de vie des ménages (EHCVM) à Ouesso, chef-lieu du département de la Sangha, se déroule bien. La population salue l'initiative et accueille avec enthousiasme les agents collecteurs et enquêteurs.

Habillés de façon distinctive, les agents enquêteurs passent à six reprises à intervalle de trois jours dans les ménages tirés pour collecter des données en rapport avec leur train de vie. S'agissant du volet prix, d'autres agents sillonnent les marchés et différents points de vente pour y contrôler ainsi que le poids des aliments.

« Ici à Ouesso, nous travaillons dans des conditions mixtes. Il y a des ménages qui nous reçoivent facilement et comprennent l'enjeu de cette enquête. D'autres, par contre, sont un peu réticents mais cela ne nous déstabilise pas. Nous cherchons plutôt des voies et moyens pour les emmener à comprendre cette opération », a déclaré Eli Okoundzi, agent enquêteur à Ouesso.



Des agents enquêteurs «volet prix» sur le terrain à Souanké/Adiak

Sur le terrain, l'opération se déroule bien, a renchéri Roland Mosseli. « Les choses se passent normalement dans la zone de contrôle. Nous avons déjà terminé

avec les numérotations et là nous sommes à la deuxième journée de la collecte... », a-t-il dit.



Visitée par des agents collecteurs, Ida Debembe,

habitante de Ouesso a invité les responsables des autres ménages à recevoir sans crainte les agents de EHCVM qui passent pour la collecte des données. «

J'ai été approchée par des agents collecteurs et tout s'est passé dans le calme. Quelques questions m'ont été posées sur mon train de vie, ma consommation, etc. Je conseille à d'autres ménages de ne pas se renfermer et de recevoir les enquêteurs car cela est une bonne initiative en vue du développement et de l'évolution de notre pays », a-t-elle expliqué.

À Souanké, les agents sur le terrain ont été confrontés à quelques difficultés, notamment l'absence des responsables des ménages à leur domicile. « Les activités des habitants de Souanké centre sont plus liées au bois, donc ils y passent pratiquement une semaine et cela perturbe un peu notre méthode de travail », a fait savoir Guy Wilson Likassi, agent de l'INS à Souanké.

Gloria Imelda Lossele

 <p>PSP des Etats de l'Afrique Centrale Secrétariat Général Direction de l'Organisation et des Projets</p>	 <p>THE WORLD BANK IBRD • IDA WORLD BANK GROUP</p>
<p>PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES INSTITUTIONS FINANCIERES REGIONALES DE LA CEMAC / P161368</p>	
<p>Unité de Gestion des Reformes des Institutions Financières Régionales de la CEMAC (UGRIF) Services Centraux de la BEAC Avenue Monseigneur Vogt, Boîte Postale 1917 – Yaoundé – République du Cameroun Tél. (237) 222 23 40 30/60 Fax : (237) 222 23 33 29</p>	
<p>Commission de Passation des Marchés - Composante BEAC</p>	
<h2>Avis d'Appel d'Offres</h2> <p>N° 003b/BEAC/SG/DOP/PRCIFRC-UGRIF/2022/F</p>	
<p><u>Institution</u> : Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) - Yaoundé - Cameroun <u>Nom du projet</u> : Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC – P161368 <u>Acheteur</u> : Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) - Yaoundé - Cameroun <u>Pays</u> : Cameroun <u>Crédit IDA n°</u> : 62290 <u>Titre de services</u> : Conception, fourniture, installation et mise en œuvre d'une chambre de compensation automatisée en temps réel de tous les moyens de paiement de détail non monétiques dans la CEMAC (SYSTAC2) <u>AAO N°</u> : 003b/BEAC/SG/DOP/PRCIFRC-UGRIF/2022/F <u>Émis le</u> : 25 juillet 2022</p>	
<p>1. La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC, et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché pour la conception, fourniture, installation et mise en œuvre d'une chambre de compensation automatisée en temps réel de tous les moyens de paiement de détail non monétiques dans la CEMAC (SYSTAC2).</p> <p>2. L'Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF), en charge de la coordination du Projet, sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir une solution intégrée à la BEAC. Il s'agit de remplacer le système actuel SYSTAC (Système de Télécompensation en Afrique Centrale) par un système de télécompensation centralisé, universel, unique, traitant tous les moyens de paiement, y compris les virements instantanés de la monnaie électronique, mais à l'exclusion des cartes de paiement, fonctionnant en temps réel et capable de s'intégrer dans un écosystème de paiement transfrontaliers en Afrique et ce, conforme aux standards internationaux (fonctions couvertes, procédures de traitement, procédures sécuritaires, performances). Il s'agira d'un système unique pouvant être composé de plusieurs modules spécifiques distincts, notamment d'une chambre de compensation automatisée/ ACH pour les chèques, effets de commerce, avis de prélèvements, virements classiques et d'une solution pour les virements ou paiements</p>	<p>instantanés. Ce système s'inscrit dans le cadre du projet global de « Modernisation des Systèmes et Moyens de Paiement », en particulier, le volet sur la modernisation du système sécurisé de transfert des paiements de l'Afrique Centrale. C'est dans cette optique que la modernisation de SYSTAC devrait s'arrimer aux récentes évolutions de l'industrie de paiement de détail/de masse qui intègre le paiement instantané, le paiement par porte-monnaie mobile, la compensation en temps réel, etc...</p> <p>3. La procédure sera conduite par une mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO), telle que définie dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » de juillet 2017 révisé en novembre 2017 de la Banque Mondiale (« les Règles de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.</p> <p>4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de la Coordination du Projet (UGRIF), email : adoum@beac.int (ou sarw_adoum@yahoo.fr) et otoumou@beac.int et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres au siège de la BEAC à l'adresse mentionnée ci-dessous, de 9 heures à 13 heures, heure de Yaoundé.</p> <p>5. Le Dossier d'Appel d'Offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé, en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous, au prix de soixante mille (60 000) Francs CFA ou quatre-vingt-douze (92) Euros non remboursables, payables par virement, chèque ou en espèces. Après paiement de cette somme, le dossier d'appel d'offres est remis à main propre à l'acheteur au siège de la BEAC ou envoyé par voie électronique à son adresse. Cependant, les Soumissionnaires qui ont acheté le DAO dont le processus a été annulé n'auront pas à payer une seconde fois et recevront la version révisée du DAO dès la publication du présent avis.</p> <p>6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 20 septembre 2022 à 12 heures (heure de Yaoundé). La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires à l'adresse mentionnée ci-dessous le 20 septembre 2022 à 13 heures (heure de Yaoundé).</p> <p>7. Les offres doivent être accompagnées d'une Déclaration de Garantie de l'offre.</p> <p>8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :</p> <p>Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) 736, Avenue Monseigneur Vogt, BP 1917, Yaoundé / Cameroun UGRIF, 12^{ème} étage, Porte 1207 Monsieur le Coordonnateur du Projet Téléphone : +237 222 23 40 30/60 Télécopie : +237 222 33 29 adoum@beac.int (ou sarw_adoum@yahoo.fr) avec copie à otoumou@beac.int</p>
<p>Yaoundé, le 25 juillet 2022</p>	

FINANCES PUBLIQUES

La CNTR s'imprègne des rapports de l'ITIE

La Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR) a pris connaissance, au cours d'un atelier le 28 juillet à Brazzaville, des rapports 2019 et 2020 de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE).

L'atelier de dissémination du rapport ITIE portant exercices 2019-2020 a permis aux membres de la CNTR de se faire une idée de la manière dont fonctionne le comité national de l'ITIE. « Cette séance de travail avait un intérêt particulier pour la CNTR parce qu'on parle de transparence. Notre rôle est de faire la promotion de la transparence dans la gouvernance des ressources publiques. Nous avons ici un organe qui parle également de transparence mais leur spécialité est dans les industries extractives. Il était de bon aloi que nous puissions nous mettre ensemble pour pouvoir échanger, comprendre les uns et les autres », a expliqué le président de la CNTR, Joseph Mana Fouafoua.

En effet, la CNTR veut capitaliser sur l'expérience de cette institution en matière de transparence des finances publiques. « Nous sommes donc



Florent Michel Okoko entouré de Joseph Mana Fouafoua et d'Alphonse Oko

venus nous abreuver auprès d'eux, voir comment ils procèdent parce que nous existons seulement depuis deux ans. C'est une bonne chose que nous sachions comment ils font ; ils nous commentent le contenu des rapports qu'ils produisent, notamment ceux de 2019 et 2020 », a-t-il poursuivi.

En deux ans d'existence, la CNTR a produit un rapport. C'est ainsi qu'elle entend s'inspirer du travail du secrétariat exécutif du comité national de l'ITIE pour améliorer les prochains rapports, notamment

celui de 2022 qui sera publié en fin de cette année.

Selon le responsable suivi et évaluation du Projet des réformes intégrées du secteur public, Assen Bozire Clovin, qui a présenté les deux rapports, il y a une évolution positive concernant les recettes affectées pour le paiement de la dette. Celles-ci ont, en effet, baissé par rapport aux revenus qui sont envoyés au Trésor public en 2020. « Le premier constat dans les deux rapports est que la courbe commence à changer, c'est-à-dire plus d'argent arrive

au Trésor public, moins est affecté à la dette. Concernant les faiblesses constatées, nous avons observé que dans l'octroi des licences au niveau des secteurs des hydrocarbures et des mines, les procédures ne sont pas respectées. C'est une faiblesse que le gouvernement doit améliorer en prenant des textes d'application pour le code des hydrocarbures de 2016. C'est un vide qu'il faut combler », a-t-il insisté, précisant que cette présentation permet à la CNTR d'avoir des éléments d'analyse à base des-

quels elle peut faire le travail de suivi sur le terrain.

Conduite par le secrétaire exécutif du comité national, Florent Michel Okoko, la délégation de l'ITIE a donné aux participants des informations contenues dans un rapport à partir des différentes exigences de la norme. En effet, la norme ITIE comprend sept exigences dont le cadre juridique, le régime fiscal de l'exploitation des hydrocarbures ou des mines. « Nous avons dans la norme ITIE des exigences qui traitent de l'exploration de la production pétrolière ou minière ; mais aussi toutes les exigences concernant la collecte des données ou de revenus. L'une des exigences les plus importantes est le débat public et l'impact. Une fois que le rapport ITIE est produit, il est discuté dans le pays qui doit montrer l'impact », a résumé Brice Mackosso, membre du comité national de l'ITIE.

Parfait Wilfried Douniama

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

L'Inde va former des étudiants congolais

L'ambassadeur de l'Inde en République du Congo, Ghotu Ram Meena, a annoncé le 26 juillet à Brazzaville l'octroi des bourses par son pays en faveur des étudiants congolais, à l'issue d'un échange avec le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé.

Les deux personnalités ont discuté des perspectives de coopération, notamment de la signature d'un accord de formation des bacheliers congolais en Inde dans les domaines des technologies de l'information et de la communication, de la pharmacie, de la médecine et des métiers de l'artisanat.

Ils ont également échangé sur l'octroi des bourses d'études en Inde et sur la capacité du Congo à recevoir des investisseurs indiens.

Selon le diplomate indien, les bourses de formation sont de courte durée dans le domaine de la gestion, de la comptabilité, de l'administration, des banques. Toutefois, il y a aussi des bourses d'études supérieures du premier et troisième cycle dans tous les domaines. « Ma visite de courtoisie auprès du ministre a permis d'échanger sur les possibilités d'intensifier et de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement », a-t-il indiqué ajoutant que « le ministre a proposé un accord avec le gouvernement de l'Inde dans le do-



Ghislain Thierry Maguessa Ebomé s'entretenant avec Ghotu Ram Meena

maine de l'éducation ».

Par ailleurs, le ministre Manguessa Ebomé a reçu d'autres personnalités. C'est le cas du chargé d'Affaires du royaume du Maroc au

Congo, Ahmed Agari. L'entretien a porté sur la mise en œuvre de l'accord-cadre tripartite et le départ imminent de vingt étudiants congolais boursiers pour la rentrée

académique 2022-2023.

Avec le directeur de l'Agence française de développement (AFD) au Congo, Maurizio Cascioli, il a été question d'un projet financé par

l'AFD, piloté par le ministère de l'Enseignement technique et professionnel. Ce projet vise à mettre en place des centres de formation d'apprentissage.

Selon lui, il existe six centres suivis dans le cadre du projet qui forment des jeunes par année, notamment dans le domaine de l'agriculture, de l'automobile et du bâtiment.

« Nous avons fait le point sur l'état d'avancement de ces projets et échangé sur la prochaine étape à franchir. Le constat fait a été que les efforts importants ont été entrepris par l'Etat congolais, justement pour mettre à la disposition de ces structures un budget de fonctionnement qui leur permettra d'offrir une formation de qualité », a-t-il déclaré.

Maurizio Cascioli a assuré l'AFD de la possibilité de débloquer une tranche conditionnelle de financement qui était prévue pour financer un nouveau centre de formation à Boko dans le département du Pool. Ce nouveau centre permettra de lancer les études techniques.

Lydie Gisèle Oko

GUINÉE- BISSAU

Macron rencontre le président de la Cédéao

Le président français a réalisé, le 28 juillet, la dernière étape de sa tournée africaine, après le Cameroun et le Bénin. Emmanuel Macron s'est entretenu avec son homologue guinéen, Umaro Sissoco Embaló, président en exercice de la Cédéao. Une troisième rencontre en moins d'un an.

Après le Cameroun et le Bénin, le chef d'État français terminera une première tournée africaine, depuis sa réélection, par la Guinée-Bissau. Un pays en tension après une tentative de coup d'État en février dernier et la dissolution du Parlement trois mois plus tard par le président Umaro Sissoco Embaló. Octobre à l'Élysée, février à Bruxelles et désormais juillet à Bissau... Emmanuel Macron et Umaro Sissoco Embaló se sont rencontrés le jeudi pour la troisième fois en moins d'un an. Le leader guinéen vient de prendre début juillet la présidence tournante de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (Cédéao), en première ligne face à la junte militaire. La casquette de président de la Cédéao fait d'Umaro Sissoco Embaló un interlocuteur incontournable pour Paris. Le chef de l'État bissau-guinéen a désormais sur sa table les dossiers sensibles du Burkina, de la Guinée et surtout du Mali.

Pour le journaliste Antoine Glaser, « la France ne veut plus apparaître en première ligne. Elle préfère mettre en avant les institutions régionales », dit-il.

Plusieurs fois, Paris a été accusé de manipuler la Cédéao, avait affirmé Bamako, lorsqu'en janvier l'organisation avait sanctionné la junte au pouvoir. Les putschistes l'avaient accusée d'être « au service de la France ».

Selon un diplomate africain, « l'Élysée ne peut pas imposer ses vues.



Le président de la Guinée-Bissau Umaro Sissoco Embaló, au centre, est accueilli par le président du Conseil européen Charles Michel et le président français Emmanuel Macron à Bruxelles, le 17 février 2022. (Olivier Hoslet/Piscine Photo via AP)

Il y a six pays anglophones dans l'organisation, dont le poids lourd nigérian ou encore le Ghana. Il y a peut-être une volonté d'influencer, mais c'est dur de la concrétiser ».

Une source à l'Élysée explique que la France « s'aligne sur les positions des organisations régionales ».

Cet événement s'inscrit dans un contexte troublé pour ce pays d'Afrique de l'ouest, abonné aux crises politiques. Umaro Sissoco Embaló, a, en effet, annoncé en

mai dernier, la dissolution du Parlement et la convocation d'élections parlementaires anticipées d'ici à la fin de l'année. Et ce quelques semaines après une nouvelle tentative de coup d'État, le 1er février, qui a fait 11 morts selon le gouvernement.

La Guinée-Bissau est une ancienne colonie portugaise devenue indépendante en 1974 après une longue guerre de libération, menée par le Parti africain pour l'in-

dépendance de la Guinée-Bissau et du Cap-Vert (PAIGC) fondé par Amílcar Cabral, assassiné en 1973. Le PAIGC a ensuite très longtemps dominé la politique nationale.

Une plaque tournante du trafic de drogue

Depuis la présidentielle de 2014, le pays s'est engagé sur la voie d'un retour à l'ordre constitutionnel, ce qui ne l'a pas préservé de turbulences chroniques. Les tensions

ont persisté après l'élection de Umaro Sissoco Embaló à la présidence en décembre 2019. Son principal adversaire, Domingos Simoes Pereira, du PAIGC, n'a jamais reconnu la victoire de Umaro Embaló, finalement entérinée par la communauté internationale.

De nombreux désaccords ont opposé Umaro Sissoco Embaló, général de réserve de 49 ans, et le Parlement, sur l'immunité parlementaire de Domingos Simoes Pereira, sur le partage des ressources du pétrole à la frontière avec le Sénégal, sur une révision de la Constitution ou, récemment, sur l'annonce par la Cédéao de l'envoi d'une force de stabilisation.

La communauté internationale réclame de longue date une nouvelle Constitution, l'organisation des pouvoirs dans l'actuelle loi fondamentale passant pour un facteur principal des crises à répétition. Le pays a besoin de réformes : il est l'un des plus pauvres au monde et considéré comme l'un des plus gangrénés par la corruption.

L'instabilité et la pauvreté y ont favorisé l'implantation de narcotrafiquants qui utilisent le territoire pour faire transiter la cocaïne d'Amérique latine vers l'Europe, avec la complicité suspectée de cadres de l'armée. Umaro Sissoco Embaló a d'ailleurs présenté le coup de force du 1er février, comme directement lié au trafic de stupéfiants.

Josiane Mambou Loukoula

TCHAD

Les négociations de préparation du dialogue inclusif se poursuivent au Qatar

Après avoir décidé, le 16 juillet, de suspendre leur participation aux négociations de paix qui se tiennent depuis quatre mois à Doha, au Qatar, accusant le régime tchadien de « harcèlement, achat de conscience, intimidations, menaces, désinformation », plusieurs groupes rebelles ont repris les discussions, avec l'espoir de parvenir à réunir avec le pouvoir les conditions requises pour la bonne tenue des prochaines assises nationales tant souhaitées.

Les rebelles dénonçaient également le choix de la nouvelle date du 20 août 2022 fixant la tenue du dialogue national inclusif, arrêtée sans qu'ils ne soient consultés. Il s'agissait d'une tentative « d'exclusion » de nombreux groupes armés du dialogue, ont affirmé les groupes armés. « Nous avons eu des discussions avec le médiateur à qui nous avons fait part de nos griefs par écrit et nous avons eu toutes les réponses », a indiqué le colonel Adoum Yacoub, porte-parole d'une coalition de 19 mouvements sur la cinquantaine qui négocient dans la capitale du Qatar.

Le pré-dialogue en cours à Doha, entamé le 13 mars 2022, devra aboutir à la tenue d'un dialogue national inclusif censé ouvrir la voie aux élections. En effet, au lendemain de la mort du président Idriss Déby Itno, tué au front contre des rebelles en avril

2021, son fils le jeune général Mahamat Idriss Déby Itno, proclamé président à la tête d'un Conseil militaire de transition, avait aussitôt promis des élections libres et démocratiques dans un délai de 18 mois.

D'après ce calendrier, la date butoir des élections est donc censée intervenir en octobre 2022. Cela revient à dire que les élections présidentielle et législatives sont difficiles à organiser dans un délai aussi court. Malgré cela, les groupes d'opposition ont exigé dès le départ que l'actuel chef de l'État tchadien se retire des élections avant que des pourparlers puissent avoir lieu, mais le gouvernement a déclaré que cela ne pouvait être discuté que lors du dialogue national.

Dans la perspective de la tenue du dialogue national inclusif, les autorités ne précisent pas à aucun moment comment entamer ces

assises si les groupes armés rebelles négociant avec elles dans la capitale du Qatar ne parviennent pas à s'entendre.

Le pouvoir salue la clairvoyance des opposants

Elles ne disent pas non plus ce qu'il faut faire si la principale plateforme de l'opposition non armée, Wakit Tamma, ne réintègre pas les pourparlers qu'elle a suspendus le 6 avril avec la junte dont elle refuse de reconnaître le pouvoir.

Pour Brahim Hissein, membre de la délégation des rebelles à Doha et chargé des relations extérieures de la représentation du Front pour l'alternance et la concorde au Tchad (FACT), la médiation qatarie ne cesse de faire montre de compréhension des revendications placées sur la table des négociations. « On a parlé de vive voix avec le médiateur le

21 juillet à l'hôtel pendant plus de quatre heures, ce qui nous a conduit à lever notre suspension et donner une nouvelle chance aux négociations », a-t-il révélé. Réagissant à la reprise des discussions par les groupes armés, Abderamane Koulamallah, porte-parole de la junte, a salué « la clairvoyance de ses frères ». A ce jour, on sait que le médiateur qatari a remis aux différents mouvements rebelles et au gouvernement tchadien un projet d'accord de paix dans lequel il y a quelques points à discuter. « Nous n'allons pas brader nos convictions, mais c'est une bonne base », a noté Mahamat Mahdi Ali, leader du FACT, l'un des principaux groupes armés à l'origine de l'attaque qui a conduit à la mort le 19 avril 2021 du maréchal Idriss Déby Itno.

Parmi les revendications des groupes armés figure la libération

de six responsables de l'opposition condamnés en juin dernier « à 12 mois de prison avec sursis et à payer 10 millions de francs CFA de dommages et intérêts à l'État tchadien », environ 15.000 euros, pour « troubles à l'ordre public » après une manifestation émaillée d'incidents le 14 mai contre la France. Ce sont notamment Max Loalngar (coordinateur de Wakit Tamma, la principale coalition de l'opposition), Gounoung Vaima Gan-Fare, (secrétaire général de l'Union des Syndicats du Tchad), Youssouf Korom Ahmat (secrétaire général du Syndicat des commerçants fournisseurs tchadiens), Massar Hissene Massar (président du Rassemblement des cadres de la société civile), Koudé Mbainassem (président de l'Association pour la Liberté d'expression) et Allamine Adoudou Khatir, ancien ambassadeur.

Nestor N'Gampoula

PROTECTION DE LA COUCHE D'OZONE ET DU CLIMAT

Les experts réfléchissent sur la validation des textes réglementaires

Un atelier de validation des textes réglementaires dans le domaine de la protection de la couche d'ozone et du climat s'est ouvert, le 28 juillet à Brazzaville, sous les auspices de la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault.

Dans son adresse, la ministre a rappelé que le gouvernement de la République du Congo a signé la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone le 15 septembre 1988. Celle-ci a été ratifiée, le 16 novembre 1994, en même temps que le Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'Ozone ainsi que les amendements y afférents à savoir : Londres, Copenhague, Montréal et Beijing. Pour elle, la ratification de ces traités internationaux témoigne l'intérêt que le Congo porte aux problèmes environnementaux qui se posent à l'échelle planétaire et sa disponibilité à participer à la recherche des solutions idoines. « Suite à la signature et à la ratification de la Convention de Vienne et du Protocole de Montréal, le gouvernement de la République du Congo a pris l'engagement de se conformer aux exigences internationales en élaborant en 1995 le Programme pays, document de base qui contient la politique et les stratégies du pays sous-tendu par la mise en œuvre des activités en vue de la protection de la couche d'ozone », a-t-elle déclaré. C'est au prix de ces efforts, a-t-elle souligné, que la République du Congo a été déclarée éligible en 2013 à la mise en œuvre du plan de gestion d'élimination des hydro



Les participants à l'atelier posant avec la ministre (crédit photo/Adiac)

chlorofluorocarbones PGEH. Ce plan, dit-elle, a été rendu possible grâce à la mise au point par les industriels des hydro fluorocarbures ou HFC et ses substances sont démunies des chlores, éléments chimiques dangereux pour la couche d'ozone. En revanche, poursuit la ministre, le fluor qui s'y trouve bien qu'inoffensif lui aussi pour la couche d'ozone constitue un gaz à très fort potentiel de réchauffement global. Arlette Soudan-Nonault a fait savoir également qu'au vu des déchainements des catastrophes naturelles à travers le monde avec les cohortes des dégâts au plan humain, matériel et environnemental

ainsi que l'augmentation sans cesse croissante du nombre des refuges climatiques imputables à la forte concentration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère, le protocole de Montréal s'est imposé en sus l'urgence de participer à la résolution des questions climatiques. C'est ainsi que les pays membres au protocole précité ont opté pour un ajustement, incluant une stratégie d'élimination des hydro fluorocarbures HFC concomitamment au PGEH déjà en cours. Car, il ne serait pas responsable d'attendre l'achèvement du PGEH en 2040 pour commencer à éliminer leurs alternatives jugées trop dange-

reuses pour le climat.

L'importance de cet instrument juridique qui est un texte d'application du protocole de Montréal réside dans le fait qu'il fixe un calendrier de réduction de consommation des produits HFC en vue d'éviter la consommation d'environ soixante-douze milliards de tonnes d'équivalent CO₂ d'ici l'an 2050 et de participer ainsi au maintien de l'augmentation de la température globale à moins de 2°C. « La ratification de cet amendement par notre pays vise non seulement à réaffirmer l'engagement dynamique et constant de la République du Congo à se conformer

aux exigences internationales mais aussi à préserver dorénavant la couche d'ozone et le climat », a-t-elle souligné. Précisant que les pays membres ayant ratifié cet amendement sont éligibles au financement du fonds multilatéral aux fins d'application du protocole de Montréal en vue de la mise en œuvre du futur plan de gestion d'élimination de ces alternatives au réchauffement climatique. La ratification de ce cinquième ajustement du protocole de Montréal n'est pas une fin en soi, a-t-elle indiqué. « Il nous faut travailler davantage afin de mettre en place un système d'octroi des licences aux importations des HFC pour lesquelles toutes les administrations publiques ici présentes sont interpellées. Ce système passe avant tout par le renforcement du cadre juridique dans le domaine de la protection de la couche d'ozone, tel est l'objet de l'atelier de ce jour qui consistera à valider les nouveaux textes réglementaires y afférents. C'est pourquoi, j'exhorte chacun de vous à engager le meilleur de lui-même afin que le Congo soit doté d'une réglementation en matière de protection de l'ozone qui ne commettra aucune entrave dans son application », a exhorté la ministre Arlette Soudan-Nonault.

**Bruno Okokana
et Guynelvie Boungou**

YANGO

Mega Mingiedi perturbe la circulation à Kintambo Magasin

Diversement interprétée et objet de curiosité des passants, piétons, passagers, chauffeurs et motards, la performance de l'artiste plasticien, parti du parking jusqu'à la chaussée, première de la biennale dans un espace à aussi grande fréquentation que ce carrefour suivie de près, a ralenti le trafic sans constituer une entrave à la circulation routière les quelques minutes de son parcours, le 18 juillet.

Mega Mingiedi a le corps couvert de poudre blanche. Pour toute tenue, il est vêtu d'un pagne de lutteur (lingwanda). Pieds nus, il traîne, attaché aux chevilles, des bidons de vingt litres et des spatules en bois qui servent à malaxer le fofou. Les bras surélevés maintiennent sur sa tête deux dessins sous verre dans un cadre en aluminium qui ne semble pas léger, l'exercice n'est pas aisé et fait de l'artiste un objet de curiosité. Conscient que de nombreux Kinois ne connaissent pas son travail, qu'il est méconnu de la majorité de ses concitoyens, le plasticien Mega Mingiedi a voulu y remédier en se livrant à cette performance dans la rue. Son moyen de se présenter au public local alors qu'il expose et est reconnu à l'international sans que sa ville ne sache vraiment de quoi il en retourne. « Plusieurs me connaissent de nom car j'expose moins à Kinshasa qu'ailleurs. C'est ainsi que je profite de la vitrine qu'est la biennale Yango pour présenter mon travail dans l'espace urbain et l'emmener ainsi vers les Kinois. Je tiens à confronter mon travail avec la population pour établir un dialogue avec elle. J'aime cet entretien de l'artiste avec ses contemporains », explique-t-il au Courrier de Kinshasa. Et de renchérir : « Avec la performance, je fais une intervention en mettant mon corps en exhibition, j'ai un choix illimité de costumes. Aujourd'hui, mes dessins constituaient « mon costume ».

« J'étais très content de voir les gens réagir à ma performance. Ils l'ont interprété selon leur entendement, j'ai entendu certains dire que je suis l'artiste qui porte le poids de Kinshasa sur sa tête. J'ai aimé cette façon de voir les choses, c'est déjà positif que je suscite un discours ».

Kinois, Mega Mingiedi est un artiste plasticien qui a choisi de se spécialiser dans « l'expérimentation des villes imaginaires », précise-t-il. Il réalise des cartographies de villes et son travail, il le décrit de la sorte : « Je questionne la vraie définition de la ville entre les vraies villes et les bidonvilles en parallèle avec tous les problèmes de société liés aux villes. Il s'agit notamment de la démocratie, la politique, la foi, la religion, l'homosexualité, la guerre et les détournements d'argent ». Ce faisant, Mega souligne : « Ce n'est pas le rôle de l'artiste de construire la ville mais plutôt de témoigner, dénoncer le mal et porter les gens à réfléchir de manière positive ».

Halte aux détournements

La performance de Mega se base sur deux dessins qui, affirme-t-il, « se rapportent aux problèmes de notre ville, Kinshasa ». Le premier, il l'a nommé EP I Tobongisa école. Et pour cause, nous dit-il : « J'y évoque une réalité observée dans la capitale mais aussi dans tout le Congo, ce grand pays, pratiquement un pays-continent



Mega part du parking de Kintambo Magasin pour rencontrer la population (Adiac)

avec la deuxième forêt la plus dense du monde après l'Amazonie, celle de l'Équateur. Mais il existe aussi la forêt du Mayombe au Kongo central, et pourtant les écoles où nos enfants sont instruits n'ont pas de bancs. Plusieurs écoles n'en disposent pas du tout alors que nous sommes le second pays à avoir une grande fo-

ret ! Où vont donc tous ces arbres abattus dont nous voyons les grumes circuler en direction des ports, en Europe ? Nous-mêmes Congolais n'en bénéficions pas. C'est ce débat que je lance à travers le dessin EP I Tobongisa école ».

Le second dessin intitulé Tourniqué à Kinshasa est un jeu de mots pour signi-

fier que les choses changent, bougent à Kinshasa, nous dit Mega. Sur un ton réprobateur, il affirme : « Depuis quelques années, un phénomène s'est propagé dans la mentalité des politiciens congolais : l'on a dénombré beaucoup de cas de détournement de deniers publics. Ce n'est pas l'apanage du petit peuple mais vraiment des gestionnaires de l'Etat ». Le dessin décrit cette pratique car, souligne l'artiste, lorsqu'on détourne de l'argent, l'économie ne peut pas décoller, cela ne profite qu'aux détourneurs, dirigeants ou gestionnaires pourtant censés assurer la bonne marche du pays. Et de conclure : « Avec Tourniqué à Kinshasa, je mets plus l'accent sur les efforts de l'Inspection générale des finances (IGF), aidé par la justice, pour traquer les voleurs de la République. Je témoigne et encourage le ministère de la Justice à appuyer l'IGF pour que demain notre économie devienne forte, que nous ayons une meilleure vie sociale. Qu'il y ait des bancs dans les écoles, que le Congo aille de l'avant. Sur les 180 pays les plus corrompus au monde, le Congo est passé de 170^e à 169^e grâce à la traque que mène l'IGF. Il y a encore à faire, ce n'est qu'un petit pas à encourager. Tourniqué à Kinshasa s'adresse aux actuels gestionnaires du pays et aux étudiants qui font des études pour le devenir demain ».

Nioni Masela



Avoir une Sim ne suffit pas. Identifiez-la !

Avec une pièce* d'identité conforme, rapprochez-vous de notre agence la plus proche.

- Pièce nationale d'identité ;
- Passeport ;
- Permis de conduire CEMAC ;
- Carte d'étudiant ;
- Carte d'élève ;
- Carte consulaire ;
- Carte de résident ;
- Carte professionnelle (Militaire, Avocat, Huissier, Notaire, Magistrat...)
- Carte de réfugiés signée du HCR.

**Pièce en cours de validité*

***125*6#**

☎ 123 MTN Congo @MTN_123 MTN congo
 sosclient.cg@mtn.com 06 700 01 23



DISPONIBLE DÈS MAINTENANT CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX !

RD CONGO CONTRE-LA-MONTRE SPÉCIAL 24 PAGES

N° 3115 - AOÛT 2022 www.jeuneafrique.com

jeune **afrique**

MAROC
Bienvenue
chez les Fassis!

CÔTE D'IVOIRE
Coke
en stock

EXCLUSIF
DAN GERTLER
L'HOMME AUX MILLE
ET UNE FACETTES

Accusé de corruption en RD Congo et sanctionné par les États-Unis, le milliardaire israélien proche de Joseph Kabila cultive le secret. Grâce à des documents inédits et aux confessions de l'intéressé, JA perce le mystère de ce magnat du cuivre, du cobalt et du diamant.

Allemagne 9 € - Belgique 9 € - Canada 12,99 \$ CAN
France 7,90 € - Italie 7,90 € - Japon 9,20 €
Moyens-Orient 7,90 € - Royaume-Uni 7,90 €
Portugal 9 € - RD Congo 10 000 FCFA - Sénégal 9 200 FCFA
Tunisie 9 200 FCFA - TOM 10 000 FCFA - Zone CFA 9 200 FCFA
ISSN 1930-1235

M 01936 - 3115 - F - 7,90 € - RD

JEUNE AFRIQUE N° 3115 - AOÛT 2022

Retrouvez également
toute l'actualité africaine
sur le site et les applications
de Jeune Afrique



www.jeuneafrique.com





AVIS A LA CLIENTELE DES BANQUES

Conformément à la lettre Circulaire N°004/GR/2022 du 22 Juin 2022 de la BEAC (Banque des Etats d'Afrique Centrale), précisant les conditions et modalités d'utilisation à l'extérieur des instruments de paiement électronique ainsi que le règlement à distance des transactions, l'Association Professionnelle des Etablissements de Crédit du Congo en sigle «APEC Congo vous rappelle par le présent avis que l'utilisation d'une carte bancaire (visa-MasterCard-etc.) à l'extérieur de la zone CEMAC est réservée exclusivement à son titulaire (Personne dont le nom est inscrit sur la carte).

Par conséquent, vous ne devez pour quelque motif que ce soit céder ou prêter à un tiers votre carte, sous peine de son retrait ou désactivation par la banque émettrice.

1. Pour les voyages de court séjour hors de la CEMAC.

Dès la première utilisation de la carte bancaire sur guichet automatique de banque (GAB) ou sur terminal de paiement électronique (TPE) hors de la CEMAC, et dans la limite de 5 000 000 FCFA, par voyage, par titulaire, vous disposez d'un délai qui ne peut excéder 30 jours pour transmettre à votre banque, les preuves de voyage ci-après :

- La copie du passeport en cours de validité (Page avec la photo) ;
- La copie des pages du passeport tamponnées aux frontières d'entrée ou de sortie, la copie du visa le cas échéant ;
- Le ticket de transport confirmé.

Pour tout dépassement du plafond réglementaire de 5 000 000 FCFA des opérations sur GAB et TPE, par voyage, par titulaire, les transactions restent soumises à la présentation des justificatifs à transmettre à votre banque.

2. Pour les résidents amenés à séjourner pendant une longue période hors de la CEMAC :

Dès la première utilisation d'une carte bancaire sur GAB ou sur TPE hors de la CEMAC, ainsi que les achats en ligne, et dans la limite de 5 000 000 FCFA, (2 millions pour les étudiants), par mois, par titulaire, vous disposez d'un délai qui ne peut excéder 30 jours pour transmettre à votre banque les preuves de voyage et les documents justifiant votre statut de résident à l'étranger.

Sont concernés :

- les Chefs de missions diplomatiques, diplomates et assimilés ainsi que les membres de leur famille issus des pays de la CEMAC ;
- les Malades en soins à l'extérieur de la CEMAC et des

personnes qui les accompagnent ;

- les étudiants à l'étranger relevant d'un ménage résident de la CEMAC ;
- les fonctionnaires des Etats de la CEMAC employés à l'extérieur de ceux-ci dans des enclaves territoriales ;
- les militaires participant à des missions à l'extérieur de la CEMAC,
- les travailleurs saisonniers résidents de la CEMAC qui exercent leur activité hors de celle-ci ;
- les Personnes employées par des entités résidentes de la CEMAC en formation, en stage, en mission ou travaillant en alternance à l'étranger ;
- les résidents de la CEMAC, membres d'équipage des navires, aéronefs et plateformes pétrolières à l'étranger ;
- les résidents de la CEMAC en pèlerinage, participant à une foire, une activité sportive ou culturelle ou toute autre activité assimilée.

Pour tout dépassement des plafonds réglementaires ci-dessus par mois, par titulaire, les transactions restent soumises à la présentation des justificatifs à transmettre à votre banque.

3. Pour les paiements par carte sur internet.

La carte bancaire reste utilisable en ligne en toute liberté dans la limite de

1 000 000 F CFA par mois, par titulaire.

Au-delà de ce plafond, vous devez transmettre à votre banque les documents justificatifs des sommes correspondantes.

Nous portons votre attention sur le fait que si les justificatifs de voyage et de dépassement des plafonds ne sont pas fournis dans le délai de 30 jours, la banque est tenue d'adresser au titulaire de la carte, une lettre de mise en demeure lui demandant de communiquer sous huitaine tout document probant. A défaut de réponse au terme du délai imparti dans la mise en demeure, elle serait dans l'obligation de suspendre l'utilisation de tous les instruments de paiement électronique du titulaire concerné. Pour toute information complémentaire, nous vous demandons de bien vouloir vous rapprocher de votre banque.



CHAN 2023 - PRÉPARATION

Égalité d'un but partout entre le Congo et la RDC A' à Brazzaville

Pour sa première rencontre avec les Léopards locaux de la RDC, le sélectionneur Otis Ngoma se contente d'un résultat d'égalité de ses joueurs, en match amical international contre les Diables rouges A' à Brazzaville. Un deuxième match de préparation des éliminatoires du Chan entre les deux équipes est prévu à Kinshasa.



Les Léopards A' à l'entraînement la veille du match contre les Diables rouges A' à Brazzaville. DR

Les Léopards A' (locaux) de la République démocratique du Congo (RDC) ont fait jeu égal d'un but partout avec les Diables rouges du Congo Brazzaville, le jeudi 27 juillet, au stade Alphonse-Massemba-Débat de Brazzaville, en match amical international. La sélection RD-congolaise dirigée par le sélectionneur Otis Ngoma Kondi prépare la double confrontation contre le Tchad dans le cadre des éliminatoires de la 7e édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) Algérie 2023.

Otis Ngoma a présenté une composition compacte, avec le gardien de but Siadi Ngusia Baggio, les défenseurs Djos Issama Mpeko (Capitaine), Kevin Mondeko, Mfingi

Magama, Ernest Luzolo Sita, les milieux de terrain Miché Mika, Zemanga Soze et Glody Likonza. Le trio d'attaque s'est constitué de Glody Lilepo Makabi, Jean-Marc Makusu Mundele et Philippe Kinzumbi. Du côté de Diables rouges, le sélectionneur Jean Elie Ngoya a fait confiance au gardien de but Pavel Nzila, et dans le champ à Prince Moundza Mapata, Julfin Ondongo, Ngoma Overcien, Kibama Audavy, Bibamou Christ, Mbon Etou Mignon, le capitaine Ossete Itali Harvey (buteur congolais), Kennedy Chacha et Malonga Hernest.

Les Léopards ont entamé la partie dans le camp des Diables rouges jusqu'à ouvrir la marque à la 23e minute par Glody Lilepo Makabi.

Et l'attaquant de V.Club a été obligé de quitter ses coéquipiers à la suite d'une blessure quelques minutes après son but. C'est dans les ultimes minutes, à la 90+4e minute que les Diables rouges ont obtenu l'égalisation par Ossete Itala. Les changements opérés en deuxième période (turn over) du côté des Léopards n'ont pas empêché l'égalisation. Les deux équipes vont se retrouver le dimanche 31 juillet au stade des Martyrs de Kinshasa pour un deuxième face-à-face qui va conclure ce stage de préparation du match contre les Sao du Tchad comptant pour les éliminatoires de la 7e édition du Chan Algérie 2023.

Martin Enjimo

FOOTBALL - TRANSFERTS

Charles Monginga à Cremonese, Warrn Bondo à Monza

Deux Congolais de souche évolueront la saison prochaine à la Série A italienne.

Le milieu récupérateur Charles Monginda Pickel s'est engagé avec Cremonese, promu cette saison en D1 italienne (Calcio). En provenance de Famalição en D1 Portugal où il évoluait avec un autre Congolais de sang Simon Banza, il a signé pour une saison, et le montant est de 3,8 millions d'euros. Ancien joueur de Grenoble (L2 France), Charles Monginda Pickel a disputé 33 matchs avec Famalição, toutes compétitions confondues, dont 29 en championnat, fait-on savoir.

Il arrive donc à Cremonese comme à Famalição, alors que le club accède en D1 avec la première mission de se maintenir. Cremonese retrouve l'élite du football italienne après plusieurs saisons dans les divisions inférieures et le Congolais est même arrivé à Kinshasa pour obtenir son passeport de service afin d'évoluer chez les Léopards de la République dé-



mocratique du Congo, avant de marquer des hésitations, va donc jouer sa partition et aider ce club à se maintenir.

L'autre espoir de sang RD-congolais qui jouera dans l'élite du football italien, c'est le jeune milieu défensif Warren Bondo (18 ans). Il a quitté l'AS Nancy Lorraine (L2 France) pour un autre club promu en série A, l'AC Monza. Il est attendu pour la traditionnelle visite médicale avant de parapher

son contrat. On note qu'il est parti libre de Nancy, son club formateur et relégué en National. Warren Bondo a été l'un des pièces maîtresses du club, s'affirmant la saison dernière en disputant 39 matchs toutes compétitions confondues, pour 2 buts et 2 passes décisives, pour sa première saison en équipe A de Nancy. Son futur va désormais s'écrire loin de Nancy, en Italie...

M.E.

CAN HANDBALL

Les Diables rouges juniors et cadets attendus au Rwanda

Au terme de la cérémonie du tirage au sort de la 29e édition du championnat d'Afrique des nations juniors hommes, ainsi que de la 18e édition de la même compétition des cadets, le Congo sait désormais à quoi s'attendre.



Les Diables rouges en plein stage. Adiac

Les adversaires respectifs des Congolais sont, en effet, déjà connus. Les deux sélections congolaises, qui sont maintenant en chantier, continuent d'affûter leurs armes afin de marquer positivement leur passage dans ces compétitions juvéniles.

Prévues du 20 au 27 août à Kigali, au Rwanda, pour les juniors, puis du 30 août au 6 septembre dans la même localité, pour les cadets, ces deux compétitions vont réunir dix-huit nations du continent africain. Chez les juniors, le Congo est logé dans le groupe B, le plus serré, puisqu'on y trouve les équipes comme l'Egypte, l'Algérie et la Libye. Les Congolais qui sont entourés des Maghrébins sont appelés à mettre en exergue leur savoir-faire pour sortir indemne de ce groupe. L'autre groupe (A) est composé de la Tunisie, du Maroc, du pays hôte (Rwanda) et de la République centrafricaine.

Du côté des cadets, les jeunes Congolais s'affronteront encore avec les équipes de l'Afrique du nord, dont le Maroc, la Libye puis l'Ouganda, dans le groupe A. Le second groupe de cette catégorie regroupe l'Egypte, l'Algérie, Madagascar, le Rwanda et Burundi.

Selon les dirigeants de la Fédération congolaise de handball (Fécohand), les équipes sont déjà prêtes sur le plan technique et physique. Ils estiment que le championnat national qui se tiendra du 5 au 14 août dans le département de la Cuvette permettra aux staffs techniques de renforcer l'ossature des deux formations.

Rude Ngoma et Mira Boussiengue (stagiaire)

LÉOPARDS A' FOOTBALL

Ebunga Simbi réintègre la sélection avec une sanction financière

Le latéral droit capitaine de l'AS V.Club, Ebunga Simbi « Saoûlé » a été réintégré dans les Léopards A' communément appelés « Locaux » de la République démocratique du Congo, quelques heures après son exclusion. Il avait quitté l'hôtel où sont hébergés les joueurs dans les heures tardives de la nuit sans autorisation du staff technique.



Et après une réunion, le staff technique prenait l'option de l'écartier du groupe. Mais à la fin, il a été réintégré après s'être excusé et expliqué ce qui s'était passé. « Je tiens sincèrement à m'excuser. J'ai eu un souci familial, et j'ai paniqué quand j'ai eu le message », a-t-il dit. Réintégré dans le groupe de 28 joueurs, l'expérimenté latéral gauche de V.Club va néanmoins purger une sanction financière à la suite de cette indiscipline, fait-t-on savoir.

Les Léopards A' se sont regroupés à Kinshasa pour un stage de quelques jours en vue d'un double affrontement amical contre les Diables rouges du Congo, d'abord à Brazzaville le 27 juillet, et à Kinshasa le 31 juillet 2022. La sélection A' de la RDC se prépare à une double opposition au Tchad, dans le cadre des éliminatoires pour la phase finale de la 7e édition du Championnat d'Afrique des nations prévue pour janvier 2023 en Algérie.

M.E.


MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
 REPUBLIQUE DU CONGO
 Unité * Travail * Progrès


PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE
 UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

PUBLICATION DES RESULTATS DE LA SELECTION D'UN CONSULTANT POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE MPIEME LA LOUILA, DANS LE DEPARTEMENT DU POOL

A l'issue de la procédure de passation des marchés et de l'observation d'une période de debriefing de 10 jours, les résultats définitifs se présentent comme suit :

N°	SOUSSIONNAIRES	RESULTATS
1	NGOMBE Edouard	Attributaire
2	N'KOU André	Offre non retenue
3	MOUFOUMA PAYANOU Dhide Aymar	Offre non retenue
4	OSSEBI Nev Golvan	Offre non retenue
5	BACKOULAS BANSIMBA Vera Amena	Offre non retenue
6	GOMA Leuzin Simplicie	Offre non retenue
7	MPONGUI Salemond	Offre non retenue
8	BILIMART Renaud Justice	Offre non retenue
9	M'POOCHOU SAADEU Ezechiel	Offre non retenue
10	MFOUILLOU Sylvère Raphael	Offre non retenue
11	MALONGA LHOU Andréas Nalozy	Offre non retenue
12	LONDE Albert Espoir	Offre non retenue
13	ENDOLET NIAMBA Charly Herman	Offre non retenue
14	MISSENGUE MBOUKOU Eloge Arnel	Offre non retenue
15	FLEXI Energy Consulting Flenerco	Offre non retenue

Brazzaville, le 27 juillet 2022
 Le Coordonnateur National,

Isidore ONDOKI



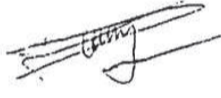
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
 REPUBLIQUE DU CONGO
 Unité * Travail * Progrès


PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE
 UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

PUBLICATION DES RESULTATS DE LA SELECTION D'UNE ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE MPIEME LA LOUILA, DANS LE DEPARTEMENT DU POOL

A l'issue de la procédure de passation des marchés et de l'observation d'une période de debriefing de 10 jours, les résultats définitifs se présentent comme suit :

N°	SOUSSIONNAIRES	RESULTATS
1	Société EBCS	Attributaire du marché
2	Société JUPITER BTP sarl	Offre non retenue
3	Société CP	Offre non retenue
4	Société ITA CONSTRUCTION	Offre non retenue
5	Groupe Congo Développement	Offre non retenue
6	Société China Road and Bridge	Offre non retenue

Brazzaville, le 05 JUILL 2022
 Le Coordonnateur National,

Isidore ONDOKI



BRASCO
 BRASSERIES DU CONGO (BRASCO)
OFFRE D'EMPLOI

DENOMINATION DU POSTE	: Responsable HSE
CLASSIFICATION/ CATEGORIE	: Cadre
DIRECTION	: Supply Chain
SITE	: Pointe-Noire

MISSION GÉNÉRALE
 Piloter la politique HSE de l'entreprise sur le site de Pointe-Noire. Faire appliquer et respecter les règles de sécurité, d'hygiène et d'environnement après en avoir mesuré les risques. Diriger l'équipe HSE et être force de proposition pour la Direction en matière d'Hygiène, Sécurité et Environnement.

ACTIVITES ESSENTIELLES

- Veiller à l'application de la politique HSE de l'entreprise sur le site de Pointe-Noire.
- Initier l'évaluation des risques et mettre en œuvre les plans d'actions préventives et correctives.
- Animer les réunions du comité hygiène sécurité et conditions de travail en collaboration avec le médecin.
- Animer les réunions du pilier sécurité en collaboration avec le Brewery Manager.
- Coordonner les audits de conformité en Hygiène Sécurité et Environnement Heineken, Coca-cola et autres.
- Coordonner l'implémentation des actions issues des audits HSE.
- Communiquer et expliquer les exigences HSE aux services concernés.
- S'assurer de la qualité et de la disponibilité des équipements de protection individuelle.
- S'assurer de la bonne gestion des déchets et veiller au respect des normes de stockage.
- Analyser les causes d'accidents du travail et recommander ou proposer des actions préventives et correctives.
- Organiser et animer les sessions de formation et de sensibilisation HSE pour l'ensemble du personnel.
- Tenir un rôle de prévention auprès du personnel.
- Prendre le lead dans la résolution de problèmes en matière de sécurité.
- Etablir une relation positive avec les parties prenantes internes et externes en matière de HSE.
- Diriger l'équipe HSE et être force de proposition pour la Direction.
- Assurer la coordination générale et l'animation du Système de Management de la Sécurité et de l'environnement en adéquation avec les normes ISO 45001 et 14000 et leurs évolutions.
- Superviser l'exploitation des installations de défense contre l'incendie ; veiller à la disponibilité du matériel d'intervention.

QUALIFICATION/ EXPERIENCE
 Homme/Femme, être diplômé(e) Bac+4/5 en HSE, génie des procédés Industriels, génie de l'environnement, etc. Justifier d'une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de la Santé et Sécurité au Travail dans une industrie.

COMPETENCES/ CONNAISSANCES

- Dynamique, courageux, disponible et actif sur le terrain.
- Sens de responsabilité, planification, rigueur et discipline.
- Compétences en Santé et Sécurité au Travail.
- Connaissance des principes de certification aux normes ISO : 9001, 14001, 45001, FSSC 22000.
- Capacités à communiquer, à travailler en équipe et à faire des reporting.
- Capacité d'apprentissage et d'adaptation.
- Capacité à développer et à dispenser des formations en HSE.
- Capacité à résoudre les problèmes HSE.
- Capacités de Leadership, de Coaching et de Mentoring.
- Gestion des parties prenantes.
- Culture Sécurité.
- Maîtrise de l'outil informatique et connaissance de l'anglais.

Les candidatures doivent être adressées au plus tard le 14/08/2022 à l'adresse mail suivante : brasco.drh@heineken.com.
 NB : Le message devra porter en objet : Candidature au poste de Responsable HSE.

BRASCO
 BRASSERIES DU CONGO (BRASCO)
OFFRE D'EMPLOI

DENOMINATION DU POSTE	: Revenue Manager
CLASSIFICATION/ CATEGORIE	: Cadre
DIRECTION	: Financière
LOCALISATION	: Pointe-Noire

MISSION GENERALE
 Veiller à l'amélioration de la rentabilité et du chiffre d'affaires de l'entreprise. Accélérer les encaissements clients et minimiser les pertes sur créances afin de sécuriser et de développer le chiffre d'affaires.

ACTIVITES ESSENTIELLES

- Suivre et surveiller les performances Revenue Management tout au long de l'année.
- Analyser les performances actuelles du mix SKU (formats) et identifier les opportunités.
- Soutenir la priorité du mix SKU (formats) en fonction de l'analyse potentiel de rentabilité.
- Contribuer à l'établissement de l'allocation du mix SKU (formats) et suivre l'exécution.
- Soutenir les ventes avec le développement de plans de compte.
- Identifier les pools d'opportunités de profit et les risques de dépense.
- Définir le cadre de contrat et les mesures de sécurité.
- Négocier les conditions financières des contrats commerciaux.
- Mettre en place des processus de qualité pour optimiser la facturation et les paiements.
- Mettre en place un système de relances clients adapté.
- Surveiller les encours de la facturation au paiement.
- Recouvrer les créances impayées.
- Assurer le suivi des échéanciers d'acquisitions d'emballages à crédit.
- Assurer le lettrage régulier des comptes clients.

QUALIFICATIONS/EXPERIENCE
 Homme/Femme entre 25 et 35 ans maximum, diplômé(e) Bac+3/4, en Gestion et/ou Finance, justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans en Revenue Management, Finance, Contrôle de Gestion, dans une société industrielle distribuant les produits de consommation.

COMPETENCES/ CONNAISSANCES

- Proactif, rigoureux et doté d'une grande capacité d'analyse et de synthèse.
- Capacités en Analyse comptable et financière.
- Esprit d'équipe et excellent sens du relationnel.
- Etre force de proposition et avoir la capacité à convaincre.
- Sens de l'organisation.
- Bon niveau d'anglais.
- Maîtrise du Pack office: MS Excel, MS Word, MS Powerpoint...

Les candidatures doivent être adressées au plus tard le 14/08/2022 à l'adresse mail suivante : brasco.drh@heineken.com.
 NB : Le message devra porter en objet : Candidature au poste de Revenue Manager.

ENTREPRENEURIAT

La ville océane accueille la première édition du forum des femmes

À l'occasion de la journée internationale de la femme africaine, le Refa du Congo-Brazzaville, en partenariat avec Congo Entreprises Développement, organise du 25 au 30 juillet dans la capitale économique la première édition du forum sur la semaine de l'entrepreneuriat au féminin.

Le forum du Réseau entrepreneurial de la femme africaine (Refa) Congo-Brazzaville est un moment d'échanges pour s'informer et se former afin de mieux comprendre le monde des affaires. Ouvert au public, ce forum propose plusieurs modules d'échanges, d'information et de formation aux femmes qui entreprennent.

Au programme de cette activité, il y a des animations culturelles, des conférence-débats, des ateliers de formation gratuite, la restauration et dégustation, des jeux concours, des expositions-ventes à la maison de la République, ex-Loukabou. Une occasion pour les visiteurs de découvrir le génie créateur de ces femmes spécialistes dans l'agro-industrie, l'artisanat et la transformation des produits locaux.

Dans son mot de circonstance, la présidente du Refa Congo-Brazzaville, Marie-Rose Poutya Saizonou, a indiqué qu'investir dans les compétences des femmes a irrémédiablement un impact sur



La présidente du Refa lançant les activités du forum DR

l'économie et son corollaire sur le social. C'est dans ce sens que son association a organisé un premier forum de l'entrepreneuriat féminin à Pointe-Noire, une activité qui valorise des projets de femmes et apporte des solutions à leurs problèmes, grâce aux ateliers-thématiques sur les étapes pour bien entreprendre et sur comment vaincre les stéréotypes. Ce forum considéré comme un espace d'échange et de partage d'expérience se veut être un moment idéal pour renforcer l'autonomisation des femmes congolaises. Notons que la dernière journée sera marquée par une conférence-débat axée

sur le thème « L'entrepreneuriat féminin, défis et stratégies en période de crise ». Celle-ci sera secondée par un cocktail dans la salle du Rocher des âges, moment convivial pour clôturer cette première édition autour d'un verre.

Hugues Prosper Mabonzo

FOOTBALL

Les résultats des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Ligue des champions, match retour du 2e tour préliminaire

Tenu en échec à domicile au match aller (1-1), le Maccabi Haïfa va atomiser l'Olympiakos à Athènes (4-0). Déjà cantonné au banc à l'aller, Mavis Tchibota n'est pas entré en jeu. Yann M'vila, lui, est entré à la 77e.

Au tour suivant, le champion d'Israël affrontera l'Apollon Limassol. Notons également l'entrée en lice de l'AS Monaco de Chrislain Matsima, qui hérite d'un gros client : le PSV Eindhoven.

Conférence Ligue, matches retour du 2e tour préliminaire Large vainqueur au match aller (5-1), l'Aris Salonique, confirme face aux Biélorusses de Gomel (2-1). Titulaire, Bradley Mazikou a été averti à la 33e et remplacé à la 46e.

Notons que les deux matches se sont déroulés à Thessalonique. Ce jeudi, le DAC Dunajska Streda joue contre Vikingur à domicile. A l'aller, Yhoan Andzouana et ses co-équipiers l'avaient emporté 2-0.

Match retour également pour le Racing Union de Davy Ngoma, qui devra remonter un retard de 3 buts chez les Serbes de Cukaricki (1-4).

Net vainqueur à l'aller, le Vitoria Guimaraes se déplace chez les Hongrois du FC Puskas. Jason Bahamboula évolue dans l'équipe réserve du club portugais.

Camille Delourme

NÉCROLOGIE



Les familles Nganga, Boumpoutou, la grande famille Bala ba Kwimba et bisi Kahounga ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances du rappel à Dieu de leur frère, père et oncle Alex Nganga Pambou, dit « Glaine », décès survenu le vendredi 22 juillet 2022, à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à Bacongo au quartier La Glacière, près de l'Eglise Notre Dame du Rosaire, au n° 1, de la rue Berlioz.

La date des obsèques sera communiquée, ultérieurement.



Mme Victorine Rachel Taty, présidente de l'Association en réseau des diplômés de l'Institut supérieur de Gestion en sigle (ISGARD Le Réseau), informe les membres, les anciens élèves de l'Institut supérieur de gestion (ISG), de l'Institut national des sciences économiques, juridiques, administratives et de Gestion (INSEJAG) du décès de l'ancien Juste Wemeni de la promotion 1986, option Finance et Comptabilité, survenu le 23 juillet 2022 à Lavale au Canada.

Pour toutes informations veuillez contacter les numéros : +242 06 651 17 17 / 06 571 11 11 / 05 536 76 30

IN MEMORIAM

27 juillet 2020 - 27 juillet 2022

Il y a deux ans, jour pour jour, que disparaissait sous nos regards, Luc Mayouma, cadre au PABPS.

En ce jour mémorable de triste anniversaire, la famille et tes enfants viennent exprimer leur gratitude envers Dieu Tout-puissant, et prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

A cette occasion une messe d'action de grâce sera dite dans les différentes paroisses de la ville.

Papa Luc Mayouma, nous n'oublierons jamais tes conseils, ta générosité.

Bref tes souvenirs resteront gravés à jamais dans nos cœurs meurtris.

Que le bon Dieu de miséricorde t'accorde une place dans sa demeure éternelle.

Luc Forever



La famille Makaya lance un avis de recherché portant sur leur fils et neveu nommé Makaya Malenga Simplicie, né le 4 juin 1995 à Brazzaville.

C'était un soir de 2021 jour de son anniversaire pendant qu'il s'était en famille avec ses parents, un ami est venu vers 22h00 lui souhaité joyeux anniversaire que Simplicie n'a plus regagner le domicile familial.

Cinq ans après, sa famille biologique et son groupe supplient tous ceux qui ont des informations le concernant ou l'ont vu quelque part de leur contacter au n°: +242 06821 04 29. Une récompense est prévue.





ONYCOM PRÉSENTE



CONCERT

عيسى

30
JUIL
17H

BRAZZAVILLE

📍 PALAIS DES CONGRÈS

FALLY IPUA



STANDARD TICKET: 10.000 FCFA

CONTACTS : +242056268856 / +242068016527



SOLUTION :
Le mot-mystère est : **CADASTRE**

C	I	G	A	R	E		R	A	T
A	N		V	O	T	R	E		O
R	O	T	A	I		A	V	E	C
E	X	I	L		T	I	E	N	
M		R	E	V	U		E	T	E
E	V	E		E	S	T		R	U
	O	T	E	S		A	M	E	R
C	I		A	T	E	L	E		O
A	L	G	U	E		C	R	S	
F	E	U	X		T		E	U	T
A		E		D	U	O		R	E
R	A	U	Q	U	E		F	I	N
D	I	X		C	R	I	A	R	D

A	M	D	S	O	G						
I	R	R	E	M	E	D	I	A	B	L	E
K	O	S	O	V	O		M	I	A	M	
P	A	S	S	I	O	N	N	E		P	I
N	E	A	N	T		O	N	D	I	T	
U	S		G	E	I	G	N	A	R	D	
A	I	E		O	R		G	U	E	S	
A	S	T	R	O	N	O	M	E		N	C
E		U		S	I	R	O	T	A		
V	E	R	M	I	S	S	E	A	U		L
G	A	I		P	E	T		T	O	P	
T	E	T	E	R	A		T	A	I	G	A
R	I		E	M	B	E	L	L	I		
L	I	F	T	E		E	S	T		V	U
E	S	C	R	O	C		O	M	E	T	

• SOLUTION DE LA GRILLE N°608 •

1	3	9	4	5	6	8	2	7
4	5	7	1	2	8	3	9	6
6	8	2	7	9	3	1	4	5
9	2	3	8	7	1	5	6	4
5	4	8	2	6	9	7	3	1
7	1	6	5	3	4	9	8	2
8	6	4	9	1	5	2	7	3
3	7	1	6	8	2	4	5	9
2	9	5	3	4	7	6	1	8

• SOLUTION DE LA GRILLE N°619 •

8	2	6	4	3	5	1	7	9
4	3	7	2	9	1	8	5	6
1	5	9	6	7	8	3	4	2
5	9	1	7	6	3	4	2	8
6	4	8	5	1	2	7	9	3
2	7	3	9	8	4	5	6	1
9	1	5	3	4	6	2	8	7
3	6	4	8	2	7	9	1	5
7	8	2	1	5	9	6	3	4

MOTS CASÉS 10X13 • N°112

- 2 LETTRES**
AI - AU - ET - IF - LE - NE - RE - SA - SI - US - UT
- 3 LETTRES**
ELU - ERE - LES - OUI - OTE - RER - RUT - SET - SUE - TES - TIR - TUS - UNE
- 4 LETTRES**
CEPE - ETRE - HEIN - HOTE - IRIS - LENT - LIEU - REIN - TARE - TOUT - TRUC - UNAU - UNIR
- 5 LETTRES**
ARETE - EUTES - FENTE - HALTE - HERON - HEURE - ICONE - INOUI - INUIT - NUIRE - OPERE - PAIEN - RENIA
- 6 LETTRES**
LACTEE - LITRES - THEIER - TRAINÉ

PORT DES CHARENTES ENCLAVÉE AU SÉNÉGAL
LIEUX DE CULTE PREMIER DE LA CLASSE
SUCCOMBE MYTHIQUE GÉNISSE
TERRE DE SIENNE
ENVOYÉ AU TAPIS MORT DE RIRE
SPORT DE GLISSE JAMAIS VUE
RATATINE PLANTE À HUILE
CHEF DE TRIBU CHIMPANZÉ
NEGATION FELINE
CHEN SAUVAGE OGRE DE CINÉMA
VENELLE COUSIN DE LA GIRAFE
SOUTIEN INFLAMMATION
VENT DU NORD CASEMATE
SERVIE AU PUB
BOUSILLET INSTRUMENT À VENT
CORDONS
CHÂTIÉ CIRCOLE À LONDRES
VIEUX BÂTIMENT S'ABSTIENNEMENT
BOUT DE TERRAIN EMPRESSÉ
PLANTÉ SUR LE PARCOURS NACRÉ
L'OPINION
AUTEUR
FOOT À MILAN ANGLE
EN UKRAÏNE IMPOSER
NATUREL NOIR DE FUMÉE
VIEUX FRANÇAIS NEGATION
PIERRE DE CAMÉE OBJECTIF
ÉLIMINE VIENT APRÈS VOUS
PRONOM PERSONNEL ABRÉGÉ DE MÉDECINE
BILLE USAGÉE
HOMME D'ÉTAT INDIEN
INDIVIDUS

ENONGIPCEEUROMT
SRCOUEOLTRIPLEF
SETEUQUOBORTURS
OFOSNDT CARQOAA
RLLCINRDRISNRMG
CEABONECOOTTAIA
AXHCARIFBLTRIDC
SECTSNMKNIMONOE
TRIAAOPECILEDNN
OECNMNSETHHUNNG
RSYSPOAECIEEIEI
UYGOODLPTTBTRRU
GENNNNAUENERISG
BGEGUIDONABROFE
YATLEDEPTROPHEE

AMIDONNER / ASPECT / BASTION / BIDULE
BOSQUET / BOUQUET / CACHALOT:
CASTOR / CHETIF / CORNET / CROSSE
CYGNE / DELICE / DELTA / DINDON
DOLMEN / FENNEC / FORBAN / FRONT
GEYSER / GUIDON / GUIGNE / HERSE
KIMONO / LACTOSE / MARMITE / MINISTRE
MORUE / ORBITE
PIGNON / PINSON / POUDE / POUPEE
REFLEXE / RUGBY / SAGACE / SALADE
SIRENE / TAMPON / TORNADE / TORTUE
TRIPLE / TROPHEE

• SUDOKU • GRILLE N°609 • FACILE •

	6	5			9	4		
9	7		8			2	6	
	6	5		1	2			
8							9	
	7	8		9	4			
6	5		4			7	2	
			7	2				
2	3				5	1		

• SUDOKU • GRILLE N°620 • DIFFICILE •

2			3					
3	5		9	7				8
	1	9	2					
						1	8	
6		4				7		5
	3	8						
						1	5	3
9				7	4		6	2
					5			7

SÉCURITÉ MARITIME

Le Congo et les Etats-Unis renforcent leur coopération

La délégation conduite par l'ambassadeur des Etats-Unis au Congo, Eugène Young, a eu une séance de travail, le 28 juillet, avec le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo.

L'objet de la rencontre, a indiqué l'ambassadeur américain, « est de confirmer notre coopération dans le domaine sécuritaire, mais aussi pour voir là où nous pouvons renforcer cette coopération, par exemple, dans le domaine de la sécurité maritime. Nos deux pays partagent ensemble l'Océan atlantique, nous avons les mêmes intérêts communs avec le Congo dans la sécurisation du golfe de Guinée, mais aussi sur d'autres défis qui existent dans ce périmètre ».

A noter que dans le cadre du partenariat militaire, les Etats-Unis et le Congo organisent chaque année un exercice de renforcement des capacités des Forces navales dénommé « Obagamé Express » au plan africain. Cette manœuvre se déroule généralement au large des côtes congolaises dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou. De même, toujours dans le cadre du renforcement des capacités des cadres congolais, s'effectuent de part et d'autres des voyages d'études et des échanges entre les élèves officiers congolais et américains. D'autres visites sont également effectuées à Brazzaville par le Commandement des Etats-Unis pour l'Afrique dont la dernière a eu lieu en mars.

Guillaume Ondze



Photo de famille/DR

FESTIVAL

Les artistes appelés à candidater à la seizième édition des Riapl

En marge de la 16e édition des Rencontres itinérantes des arts de la parole et du langage (Riapl) qui se tiendra du 5 au 11 juin 2023 à l'espace Tiné à Dolisie, dans le département du Niari, un appel à candidatures est ouvert à l'endroit des artistes nationaux et internationaux de différentes disciplines telles le conte, la musique et autres.

Plateforme de rencontres, d'échanges et de partage, les Riapl ont pour objectif majeur de permettre aux artistes d'être plus proches des populations locales et réciproquement à celles-ci de se donner rendez-vous avec leur culture et celle des autres. « Les rencontres itinérantes des arts de la parole et du langage

vers composé d'enfants, de jeunes, adultes, et personnes âgées », a fait savoir Jules Ferry Moussoki, conteur et directeur artistique du festival. Le présent appel à candidatures lancé dans le cadre des Riapl 2023 court jusqu'au 31 octobre prochain. Peuvent candidater, les artistes pratiquants le conte, le slam, la musique, la danse, la

qu'ils auront l'occasion de créer des ponts avec des artistes locaux d'autres disciplines ainsi qu'avec des artistes d'ailleurs. Un brassage interculturel qui se tiendra sous forme pédagogique, mais aussi ludique. Ainsi, comme lors des précédentes éditions, il est donc à espérer également lors de la seizième édition des Riapl une forte participation des artistes étrangers pour faire croiser le regard artistique et les œuvres de divers horizons. « En quinze éditions, le festival a invité des artistes de France, du Canada, de la Côte d'Ivoire, du Niger, de la Belgique, de la République démocratique du Congo, de l'île de la Réunion, du Gabon, du Cameroun, des Etats-Unis, de la Suisse, du Burkina-Faso, du Bénin, du Togo, du Gabon et du Sénégal. », a détaillé Jules Ferry Moussoki.

Notons que les Riapl 2023 se dérouleront du 5 au 11 juin à Dolisie et à Brazzaville. Au programme des prochaines Riapl : des ateliers, spectacles, excursions et balades contées, contes dans l'eau aux chutes de Sossi, soirées musicales et un carnaval artistique.

Merveille Atipo



sont des moments privilégiés où des artistes font entendre leurs voix et font connaître leurs œuvres au public. Elles sont ouvertes à toutes les formes de la parole et du langage. Aussi, le festival s'oriente vers un public di-

percussion et les marionnettes. Comme pièces à fournir lors de l'inscription, on note le dossier de spectacle et le lien vidéo. A en croire les organisateurs, participer à ce festival est une opportunité que devraient saisir les artistes locaux du fait

MANIFESTATIONS POPULAIRES

L'Unicef condamne l'utilisation des enfants

Dans un communiqué rendu public, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef)/RDC appelle les parents, les autorités locales et les représentants de la société civile à prendre les mesures nécessaires afin de s'assurer que les enfants soient protégés de toute manipulation en période de troubles.



Les enfants doivent être protégés pendant les manifestations populaires/DR

Selon l'agence onusienne, l'utilisation d'enfants lors des manifestations populaires constitue une violation grave de leurs droits et peut leur faire courir des risques élevés. C'est dans ce cadre qu'elle plaide pour que « le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC), les mouvements de la société civile et les parents prennent des mesures appropriées pour prévenir l'utilisation et la manipulation des enfants lors des manifestations populaires et rappelle que les enfants doivent être protégés en tout temps ». « L'Unicef condamne l'instrumentalisation des enfants à des fins politiques et appelle les autorités, les membres de la société civile et les parents à garder les enfants à l'abri des manifestations afin de les protéger », a déclaré Grant Leaity, représentant de l'Unicef en RDC.

Les enfants devraient être parmi les premiers à recevoir protection et assistance. L'Unicef plaide pour l'instauration d'un environnement protecteur qui contribuera à prévenir et à combattre la violence, la maltraitance et l'exploitation des enfants. Rappelons que lors des récents événements qui se sont déroulés notamment à Goma et dans certaines autres localités du Nord-Kivu, de nombreux enfants ont rejoint les camps de manifestants. Ils ont été exposés à la violence et aux échanges de coups de feu entre manifestants et forces de l'ordre.

Blandine Lusimana